MINHDU

PVGFD

LA BANQUE MOND

CREDIT IDA-7793 & 7794-CM

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Services physiques (Procédure à Deux Enveloppes)

N° 0[illegible]/AOIO/MINHDU/PVGFD/CSPM/CCCM-SPI/2026 DU [illegible] 2026

POUR LA RÉALISATION DES PRISES DE VUES AÉRIENNES NUMÉRIQUES COULEUR ET LIDAR ET LA PRODUCTION DES ORTHOPHOTOGRAPHIES DES DÉPARTEMENTS DU MFOUNDI ET DU WOURI ET LEURS AIRES MÉTROPOLITAINES

Maître d'Ouvrage	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)
Titre du Marché	Réalisation des prises de vues aériennes numériques couleur et LiDAR et production des orthophotographies des départements du Mfoundi et du Wouri et leurs aires métropolitaines
Crédit No	IDA A-7793-CM et IDA B-7794-CM
Appel d'Offres No	*AOIO/MINHDU/PVGFD/CSPM/CCCM-SPI/2026 du*
Émis le	

1. La République du Cameroun, par le biais du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la **réalisation des prises de vues aériennes numériques couleur et LiDAR et à la production des orthophotographies des départements du Mfoundi (Yaoundé) et du Wouri (Douala) et de leurs aires métropolitaines.**

2. Le **Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)** invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé pour la **réalisation des prises de vues aériennes numériques couleur et LiDAR et la production des orthophotographies des départements du Mfoundi et du Wouri et de leurs aires métropolitaines,** objet d'un lot unique. Ces prestations portent sur une superficie de référence d'environ 12 630 km² et consistent à :

   - Mobiliser l'avion photographe et l'ensemble des équipements de prise de vues ;
   - Elaborer les plans de vols, qui seront validés par le Maître d'Ouvrage, et exécuter les vols photo et LiDAR sur les départements et localités concernés par l'emprise ;
   - Mettre en œuvre les travaux topographiques et de stéréopréparation au sol, pendant et après les vols, suivant un canevas approuvé par le Maître d'Ouvrage ;
   - Traiter les images pour produire des images de niveau LV3 et calculer l'aérotriangulation ;
   - Traiter les nuages de points LiDAR pour produire des Modèles Numériques de Terrain précis ;
   - produire les orthophotographies et les autres livrables prévus par le DAO.

Le périmètre d'intervention, qui comprend les arrondissements des villes de Yaoundé et de Douala et leurs aires métropolitaines respectives, est détaillé dans le Dossier d'Appel d'Offres (Section VII « Programme d'Activités »). Le délai de réalisation de l'ensemble des prestations est de sept (07) mois.

Les Soumissionnaires devront satisfaire aux exigences de qualification suivantes, détaillées à la Section III du Dossier d'Appel d'Offres :

- **Montant financier moyen annuel :** Le montant financier moyen annuel de Services réalisés, exigé au cours de l'une quelconque des cinq (5) dernières années est de : **Deux Milliards Cent Millions (2 100 000 000) de FCFA (XAF) ;**
- **Expérience** : L'expérience exigée au cours des cinq (5) dernières années comprend au minimum : « La réalisation d'un projet de prises de vues aériennes numériques couleur et LiDAR sur une superficie d'au moins 12 000 km^2 (quelle que soit la localisation géographique) et un projet de 2 000 Km^2 au moins en zone équatoriale avec une densité minimum de 20 points/m^2 , une résolution (GSD) inférieure ou égale à 10 cm et un niveau de précision altimétrique inférieure ou égale à 10 cm» :
- **Matériel essentiel** : Une caméra photogrammétrique numérique grand format, un capteur LiDAR aéroporté, une plateforme de prise de vues (aéronef), un système embarqué de positionnement et d'orientation (GNSS bifréquence et centrale inertielle), un système de gestion de vol et de navigation, des récepteurs GNSS bifréquence au sol et une chaîne de traitement avec moyens de stockage et de sauvegarde sécurisés. Les caractéristiques minimales de la plateforme de prise de vues (aéronef) : notamment autonomie, plafond opérationnel, pressurisation, trappe photogrammétrique) sont précisées à la Section VII du DAO au point 5.2.3 :
- **Personnel clé** : (i) **Un chef de mission**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception en photogrammétrie (Bac + 5) ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences géographiques et justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la photogrammétrie digitale, avoir contribué en qualité d'expert à au moins cinq (05) missions de prises de vues aériennes en zones urbaines de complexité comparable au cours des quinze (15) dernières années; bonne expérience en rédaction des rapports, en communication et en présentation, maîtriser le français ou l'anglais ; (ii) **Un pilote** titulaire d'un diplôme ou d'une licence conforme de pilote de ligne avec grade de commandant de bord, spécialisé dans le domaine de la prise de vues aériennes verticales. Il devra justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la prise de vues aériennes verticales, avoir contribué en qualité de pilote à au moins trois (03) missions de prises de vues aériennes photogrammétriques ou LiDAR au cours des dix (10) dernières années, maîtriser l'anglais ou le français ; (iii) **Deux techniciens photogrammètres**, titulaires d'un diplôme de technicien en photogrammétrie (Bac + 3) qui justifient d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la photogrammétrie digitale, et de la prise de vues aériennes verticales ; (iv) **Un technicien cartographe** titulaire d'un diplôme de technicien en cartographie (Bac + 3) et justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans ; (v) **Un technicien topographe** titulaire d'un diplôme de technicien en cartographie (Bac + 3) et justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans.

  NB : Bien vouloir joindre, pour chaque poste clé à pourvoir, la copie du diplôme et le curriculum vitae détaillé du personnel proposé, précisant notamment les qualifications requises.

- **Disponibilités de trésorerie :** Le montant minimum exigé d'avoirs liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels est : ***Trois cent millions (300 000 000) de francs CFA (XAF).***
- **Sous-traitants :** L'expérience des sous-traitants proposés ***ne sera pas*** prise en compte.

Les montants relatifs à chaque partenaire d'un Groupement d'entreprises seront additionnés pour établir la conformité du Soumissionnaire aux critères minima de qualification énoncés en (a), (b) et (e); toutefois, pour qu'un groupement d'entreprises soit admis, chacun des partenaires doit satisfaire pour vingt-cinq pour cent au moins aux critères minima (a), (b) et (e) des IS s'appliquant à chaque soumissionnaire individuel ; le partenaire désigné responsable doit satisfaire à ces critères minima pour au moins quarante pour cent (40%). La Soumission d'un Groupement d'entreprises qui ne satisfait pas à ces conditions sera écartée.

Les expériences et les ressources des sous-traitants ***ne seront pas*** prises en compte pour établir la conformité aux critères de qualification du Soumissionnaire.

Voir le Dossier d'Appel d'Offres pour des informations plus détaillées.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence internationale par Appel d'Offres, tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI », édition de septembre 2025 (« le Règlement de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : **70%** et pour le coût de l'Offre : **30%.**

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, **à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PVGFD, sise au 3ème étage de l'immeuble OKTOPUS, à la Rue Frédéric Foe, quartier hippodrome, Montée Anne Rouge à Yaoundé, E-mails : pvgfd.minhdu@gmail.com avec copie à jcnoukoua@yahoo.fr**, et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00, à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de cent vingt mille (120 000) francs CFA ou montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Le mode de paiement sera le versement en espèces dans le Compte d'Affectation Spéciale CAS ARMP N° 335 988 60001 94, ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et de Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou du groupement d'entreprises désireux de participer à l'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou du groupement d'entreprise désireux de participer à l'Appel d'Offres. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé au porteur de la quittance, ou par envoi aérien ou terrestre pour ceux qui sont hors de la ville, à condition de supporter les frais d'envoi.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le [illegible] à **13h00**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE » et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement, en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toutes personnes qui souhaitent assister à l'ouverture, à l'adresse indiquée ci-dessous, le 05 JAN 2027 à **14h00**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » devront rester fermées et seront conservées dans un lieu sûr du Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une **Déclaration de Garantie d'Offres**, dont le formulaire est joint à la Section IV. Formulaires de soumission.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

- **Agence d'exécution** : Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)
- **Responsable** : M. NOUKOUA Jean Calvin, Coordonnateur National *ai* du PVGFD
- **Adresse** : Unité de Gestion du PVGFD, 3ème étage de l'immeuble OKTOPUS, Rue Frédéric Foe, quartier Hippodrome, Montée Anne Rouge, Yaoundé - Cameroun
- **Code postal : 615**
- **Téléphone** : (237) 677 67 69 70
- **Courriel : : pvgfd.minhdu@gmail.com** avec copie à **jcnoukoua@yahoo.fr**

Le Ministre

Ampliations :

- MINHDU
- Coordonnateur *ai* PVGFD
- RMP (pour publication au JDM)
- Pdt CSPM/PVGFD (pour information)
- Chronos Archives